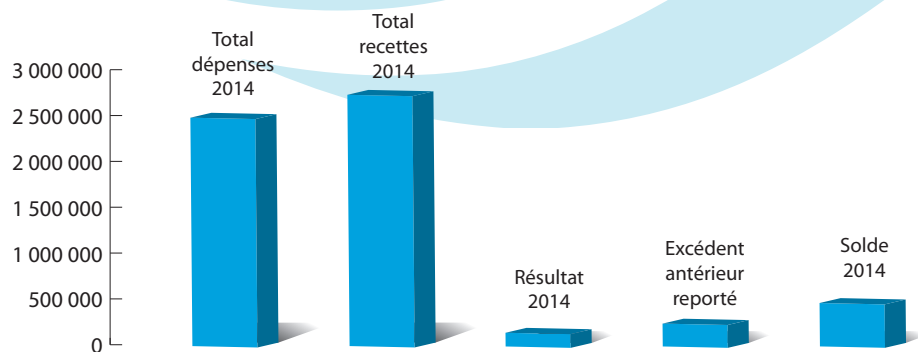


Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Digue du Delta du Rhône et de la Mer

Bilan 2014

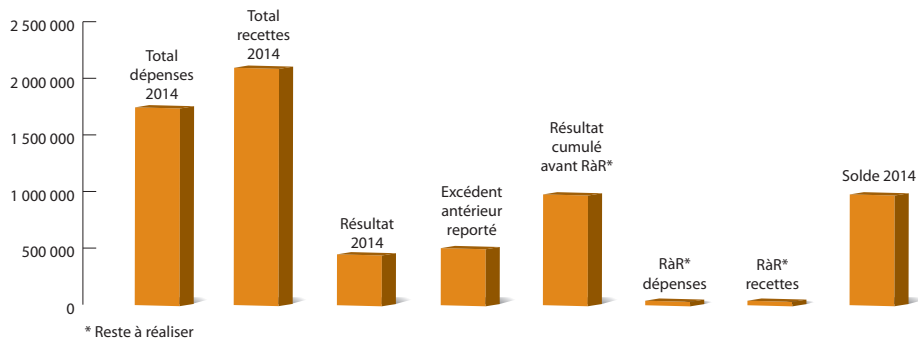
La section de fonctionnement

➔ Réalisé à hauteur de 87 % du montant budgétisé la section de fonctionnement laisse apparaître un résultat cumulé de 425 954 € dont 275 000 € seront affectés à la section d'investissement en 2015.



La section d'investissement

➔ Réalisé à hauteur de 17,6 millions d'euros dont 15,6 millions d'euros de travaux et 2 millions d'emprunts, la section d'investissement fait apparaître un solde excédentaire de 9 360 K€ résultant du décalage dans le temps entre prévisions et réalisations des travaux, versement des avances et contractualisation d'un emprunt.



La Compagnie Nationale du Rhône, partenaire financier du SYMADREM.

➔ Elisabeth AYRAULT, présidente directrice générale de la CNR, représentée par Julien FRANÇAIS, directeur général et Jean-Luc MASSON, Président du SYMADREM ont signé le 27 mars 2015 à Arles une convention de financement pour la réalisation de travaux de confortement d'ouvrages de protection contre les crues sur 3 secteurs entre Beaucaire/Tarascon et Arles et situés en partie sur le domaine concédé de la CNR, qui a précisé et confirmé son engagement de 5 M€ au titre de ses Missions d'Intérêt Général. Cette convention s'inscrit dans la continuité de l'accord-cadre signé en 2010 et dans la mise en œuvre des actions du volet inondations du Plan Rhône. Le SYMADREM assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de ces opérations (conception, études et travaux).



ÉDITO

➔ Le 24 mars dernier, le Comité syndical du SYMADREM a voté son budget.

Conformément au Document d'Orientation Budgétaire, le budget 2015 doit permettre la poursuite de la mise en œuvre du programme de sécurisation des ouvrages de protection contre les crues du Rhône du barrage de Vallabrègues à la mer approuvé le 14 juin 2012, dont le financement de l'État et des Régions est assuré par le Contrat de Plan Interrégional Plan Rhône (CPIER).

Cette année est une année exceptionnelle pour les investissements, nous allons engager 52,6 millions d'euros de travaux qui se réaliseront sur 2 ou 3 ans dont 35,2 millions sont déjà en cours d'exécution. Que ce soit sur Arles pour finir le confortement des quais et la digue entre Prends-té-Garde et le Grand Mollégès, sur Tarascon au niveau des quais et de la digue de la Montagnette ou sur Beaucaire avec les premiers travaux du projet Beaucaire/Fourques. Ce niveau élevé d'investissement permettra d'apporter un soutien significatif aux acteurs économiques du secteur des travaux publics.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires à la bonne marche du syndicat. Elle prend notamment en compte les charges financières qui sont liées directement aux besoins en emprunts. Cette année, compte tenu de l'accélération des travaux du programme de sécurisation, le besoin de trésorerie est très important. Aussi, le SYMADREM fait appel à ses partenaires financiers que sont la Banque Postale et la Caisse d'Épargne pour souscrire des prêts relais d'un montant de 19 M€ ce qui nous oblige à provisionner près de 790 000 € de frais financiers soit une augmentation de 95 % par rapport à 2014. Notre objectif est double, réaliser au plus vite notre programme de sécurisation et alléger nos frais financiers suivant deux directions : négocier au mieux avec les banques et percevoir au plus vite les subventions acquises sur nos opérations. Dans un contexte général difficile pour nos collectivités membres, soumises entre autre au pacte de responsabilité et de solidarité voulu par l'État, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à chacune d'entre elle pour l'effort consenti afin que se réalise notre mission de sécurité publique envers la population du delta, à savoir : la lutte contre les crues du Rhône et les submersions marines.

Le président : Jean-Luc Masson

Fonctionnement et investissement 2015

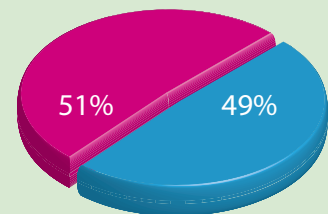
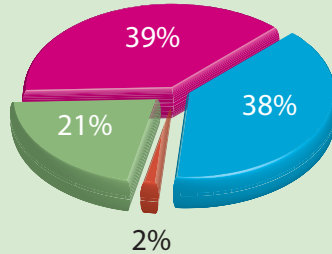
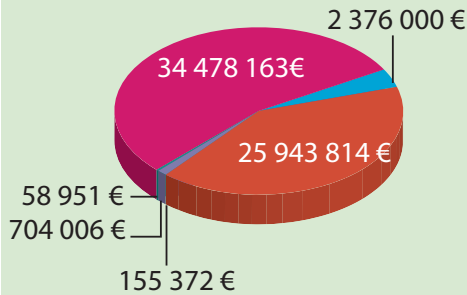
Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 février 2015 a permis de faire bénéficier aux élus membres du SYMADREM d'une information précise en matière budgétaire et d'ouvrir le débat pour la préparation de l'examen du budget 2015. Les informations complètes et détaillées sur les investissements pour l'année à venir et les suivantes, les éléments d'analyse prospective, les données relatives à l'endettement et son évolution y ont contribué.

Les crédits mis en place sur le programme d'investissement pour 2015 s'élèvent à 34,5 M€ et s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme de sécurisation des ouvrages de protection contre les crues du Rhône du barrage de Vallabrègues à la mer approuvé définitivement le 14 juin 2012. Ce programme est une des principales composantes du volet inondations du Plan Rhône et plus particulièrement du schéma de gestion des inondations sur le Rhône aval établi par la DREAL de Bassin. Son financement est assuré par le Contrat de Plan Interrégional Plan Rhône (CPIER).

Investissement : 63,72 M€

Fonctionnement : 3,7 M€

PART DE L'ENTRETIEN DES DIGUES DANS LES CHARGES GÉNÉRALES



- Remboursement emprunts relais
- Remboursement du capital de la dette
- Report de crédit (RàR* 2014)
- Dépenses d'équipement hors AP
- Dépenses d'équipement sur AP
- Avances et autres opérations d'ordre

- Charges générales
- Charges financières
- Autres charges
- Charges de personnels

- Autres Charges Générales
- Entretien des Digués

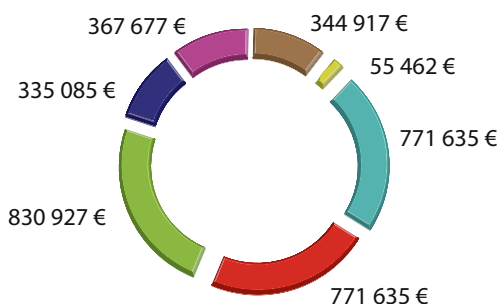
La section de fonctionnement est en hausse de 19% par rapport à 2014. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation :

- Des charges générales liées notamment aux travaux de rénovation des maisons de gardes digues.
- Des frais de personnels (révisions d'indices, évolution des carrières et recrutements temporaires liés à nos obligations réglementaires).
- Des charges financières (+ 386 K€ soit + 95 % par rapport à 2014) liées à celle des besoins en emprunts, nécessaires au regard du montant des investissements à réaliser en 2015.

* Reste à réaliser

Participation des membres à la section de fonctionnement :

Les contributions des membres représentent plus de 93 % des recettes de la section de fonctionnement. Le coût moyen pour les Communes membres est de 7,33 € par habitant.



- Conseil départemental 13
- Conseil régional PACA
- Communes rive droite
- Conseil départemental 30
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Communes rives gauche
- Syndicat mixte départemental du Gard

Récapitulatif des subventions accordées

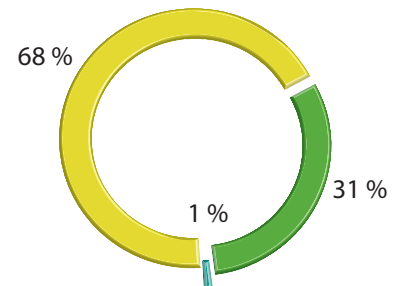
Le SYMADREM, est un syndicat mixte ouvert qui n'est pas à fiscalité propre. Il est constitué de communes, de collectivités territoriales (Régions et Départements), d'une communauté de communes. Il a pour objet d'assurer les missions d'intérêt général présentant une utilité publique. En tant que syndicat mixte il est régi par les dispositions des articles L. 5721-1 à L. 5722-8 du code général des collectivités territoriales.

Comme il ne dispose pas de fiscalité propre, les contributions syndicales de ses membres constituent la principale ressource. Aussi, sur le plan financier, l'enjeu est de pouvoir contribuer au financement des investissements portés par le Syndicat mixte à travers des subventions. À côté des membres, l'État intervient également en subvention sur chaque projet à hauteur de 40 % dans le cadre du Plan Rhône.

Le montant des subventions acquises par le SYMADREM pour la réalisation de son programme de sécurisation se montait au 31 décembre 2014 à 149 M€.

32 % de ces subventions ont été encaissées ou sur le point de l'être, ce qui correspond à l'envoi de factures acquittées à nos financeurs. Il en reste 68 % à encaisser. Avant de pouvoir les obtenir, le Syndicat doit réaliser les travaux et payer les entreprises, pour cela il est dans l'obligation de consentir des prêts relais pour obtenir l'argent nécessaire pour honorer ses engagements. Ce qui lui occasionne des frais financiers d'autant plus élevés que les prêts sont conséquents et que la masse des travaux est importante.

RÉCAPITULATIF DES SUBVENTIONS ACCORDÉES (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2014)



- Encaissées 45 83 092 €
- Attente 1150 168 €
- Reste à encaisser 101 735 832 €



Tempête littoral

Bilan des engagements CPIER plan Rhône 2007-2014

➔ La crue des 3 et 4 décembre 2003, qui a occasionné 4 brèches dans les ouvrages de protection du Grand Delta du Rhône causant l'inondation de plus de 12 000 personnes et 700 millions d'euros de dommage, a révélé la nécessité d'une politique de prévention des crues cohérente et solidaire sur l'ensemble du bassin rhodanien.

Suite à l'appel du Grand Delta en mars 2004 de Georges Frêche, Jean-Jack Queyranne et Michel Vauzelle, affirmant ainsi leur volonté commune de considérer la gestion du Rhône comme un projet interrégional.

Une mobilisation sans précédent de l'État et des Régions a abouti :

- En juillet 2005 à une stratégie de prévention contre les inondations du Rhône.
- En mars 2006 à la signature du Plan Rhône, dans le volet inondation, le pré-schéma sud a fixé les objectifs de protection et le principe des aménagements à réaliser dans le Grand Delta du Rhône.
- En mars 2007 à la signature du contrat de projets Interrégional Plan Rhône 2007/2013, qui prévoit, en aval de Beaucaire, **182 millions d'euros** h.t. d'investissements sur les ouvrages de protection contre les crues et sur les ouvrages de ressuyage des terres après inondation, **dont 164 M€ pour le programme de sécurisation conduit par le SYMADREM.**

Ce programme de sécurisation consiste en une rénovation complète du système de protection actuel. Son principal objectif est de construire des ouvrages de protection contre les crues du Rhône capables de résister à la rupture pour une crue exceptionnelle du Rhône, dont le débit de pointe est estimé à 14 160 m³/s à la station de Tarascon et la période de retour à 1000 ans. Pour mémoire la crue de décembre 2003 a atteint un débit de pointe de 11 500 m³/s et celle de mai 1856 aurait atteint un débit de 12 500 m³/s en l'absence de brèches en amont.

Trois types de digues sont prévus :

- Des digues **résistantes à la surverse** calées à une **cote, dite cote de protection**, dont le linéaire est estimé toutes rives confondues à environ 25 km.
- Des digues dites **millénales** calées **50 cm au-dessus du niveau d'eau atteint par la crue exceptionnelle du Rhône, dite crue de sûreté**, et dont le linéaire est estimé toutes rives confondues à environ 195 km.
- Des digues de protection rapprochée, appelées également **digue de 2° rang** au droit des zones à enjeux sensibles.

Étant donné son ampleur (400 millions d'euros), le programme de sécurisation a été découpé en plusieurs opérations de travaux et de sécurisation.

De 2008 à 2014, 8 opérations ont été réalisées :

- L'étude de calage des ouvrages préalable à toutes les opérations.
- Les travaux de grosses réparations des quais d'Arles ainsi que la déconstruction et reconstruction de la digue dite des Papeteries Étienne.
- La carrossabilité de 80 km de digues.

- La création d'une digue au nord d'Arles et les mesures compensatoires hydrauliques associées (ressuyage de la plaine du Trébon).
- Le confortement des digues du centre-ville de Beaucaire.
- L'adaptation partielle du pertuis de la Comtesse contribuant à l'amélioration du ressuyage de la Camargue Insulaire.

Les travaux de sécurisation du PGOPC* :

- L'expertise du PGOPC.
- L'aménagement d'aires de stockage pour les interventions d'urgence en périodes de crues.
- La mise en place d'un système de repérage sur les digues et la signalisation des accès et secteurs de surveillance.
- La mise en place d'un système de communication radio-numérique propre au SYMADREM.

38 M€ h.t. et 5,7 M€ h.t. d'études : soit 43,7 millions d'euros HT.

L'année 2014 représente un tournant dans la réalisation du programme de sécurisation. En effet, après plusieurs années d'instruction réglementaires, **3 nouvelles opérations de grandes envergures ont pu être engagées :**

- Les travaux de renforcement de la digue de la montagnette et des quais de Tarascon.
- Les travaux de renforcement de la digue du Rhône entre Beaucaire et Fourques.
- Les travaux de renforcement de la digue du Grand Rhône rive gauche au Sud d'Arles.
- Les travaux en amont du Pont de Lions.

35,2 M€ h.t. de travaux et 0,9 M€ en études qui ont été engagés durant l'année 2014.

Prévisions d'engagement pour 2015 et début 2016 :

Les prévisions d'engagement sur l'année 2015 confirment l'accélération de la réalisation du programme de sécurisation avec notamment :

Poursuite des travaux de renforcement de la digue du Rhône entre Beaucaire et Fourques

- Recalibrage de l'île du Comte en aval du barrage de Vallabrègues et stockage provisoire des matériaux.
- Renforcement de la digue du pont suspendu à la station de Tourette.
- Renforcement de la digue du lieu-dit fer à cheval à la station BRL Philippe LAMOUR.
- Renforcement de la digue de la station BRL au pont suspendu.

* Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues

Des travaux d'archéologie préventive et de déplacement de réseaux seront réalisés préalablement ou conjointement aux travaux de sécurisation.

Poursuite des travaux de renforcement de la digue de la Montagnette et des quais de Tarascon

La deuxième phase de travaux consistant à réaliser un complexe filtrant/drainant sur le talus de digue côté ville sera engagée dès que les acquisitions foncières seront finalisées.

Achèvement des travaux de grosses réparations des quais d'Arles (5° et 6° tranches) et ouvrages de continuité en amont et en aval des quais

L'achèvement des travaux de sécurisation en traversée d'Arles avec la réalisation des travaux de rehaussement du remblai de l'IRPA (musée Arles Antique) et de mise à la cote de la digue de Barriol À ces travaux, il faut également ajouter :

- L'achèvement également des deux phases de travaux de sécurisation du Plan de Gestion des Ouvrages en Périodes de Crues.
- La réalisation de travaux de carrossabilité sur les digues du Petit Rhône rive droite entre l'écluse de Saint Gilles et le Coude de Capette et sur les digues du Grand Rhône rive droite au droit et en aval de Salin de Giraud.
- Les travaux de sécurisation de la digue de l'Amarée (Saintes-Maries-de-la-Mer) suite à la tempête de novembre 2014.

Ce qui représente un montant total de travaux à engager sur les 18 prochains mois de **48,6 M€ h.t.** auquel il faut ajouter **4 M€ d'études et prestations de service : soit 52,6 millions d'euros HT.**

Bilan au 31 décembre 2014 :

- 38 M€ hors taxes d'investissement soldés.
- 5,7 M€ h.t. d'études soldées.
- 35,2 M€ h.t. d'investissement en cours d'exécution.
- 0,9 M€ h.t. d'études en cours.
- 52,6 M€ h.t. de travaux à engager pour 2015 dont 35,2 M€ le sont déjà après appels d'offres.

Ce qui représente : **125,8 M€ de travaux engagés sur les 164 M€ correspondant aux actions portées par le SYMADREM inscrit sur la programmation du CPIER 2007-2013.**

SOIT 76 % DE TAUX D'ENGAGEMENT DU PROGRAMME GLOBAL.



🚧 Digue des italiens Beaucaire

Zoom Métier



M. Requi et C. Dast

Marceau REQUI

Ingénieur chargé de mission :
digue résistante à l'aléa de référence

Ingénieur spécialisé dans les domaines du génie civil, de la géotechnique et des infrastructures durables, diplômé de l'école Polytech de l'université d'Orléans, il a rejoint en février 2015 l'équipe technique pour occuper le poste de chargé de mission *digue résistante à l'aléa de référence*. Il doit réaliser les dossiers de demandes de qualification des ouvrages récemment confortés en digues RAR, qui est de la responsabilité du gestionnaire et est ainsi l'interlocuteur principal des services de l'Etat. Il réalise des compléments de diagnostic nécessaires à la qualification qui conditionnera la réglementation du droit des sols dans les espaces urbanisés protégés par les digues résistantes à la crue de référence. Cette qualification sera très utile pour les communes qui disposent d'un PPRI.

* PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation

Charlie DAST

Ingénieur chargé de mission :
sûreté des ouvrages hydrauliques

Ingénieur issu de l'école d'hydraulique de Grenoble (Ense3, ex ENSHMG), avec une spécialisation hydraulique et génie civil. Il a rejoint le Symadrem en février 2015 en tant que chargé de mission *sûreté des ouvrages hydrauliques*.

Sa mission est d'établir la première étude de danger système de la rive gauche (de Tarascon à la mer) (EDD). Cette étude comprend les ouvrages de protection réalisés, ou en cours de réalisation, dans le cadre du Plan Rhône. Il aura également à réaliser la revue de sûreté des ouvrages qui, comme l'EDD, est à produire tous les 10 ans. Cela comprend l'inspection des ouvrages et la manipulation des différents organes hydrauliques traversant les digues ; afin de connaître et minimiser le risque de rupture en cas de crue.

Synthèse 2015

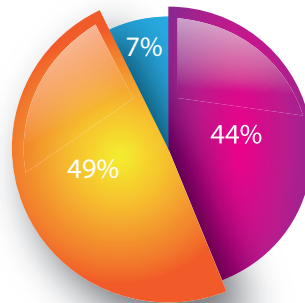
La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement du SYMADREM. Cette année, dans la présentation, n'est pas pris en compte le versement de la participation du Conseil départemental du Gard aux travaux d'investissement qui transite par la section de fonctionnement, pour 2015 cette participation est de : 664 911 €.

On constate cette année une forte augmentation des frais financiers + 95 % liée aux besoins de trésorerie à contracter sous forme d'emprunt relais pour couvrir les travaux qui seront payés cette année à hauteur de 34,5 M€.

L'augmentation des charges du personnel correspond à la création de trois nouveaux postes ; l'un de catégorie C sur un poste d'agent polyvalent indispensable à la gestion du nouveau bâtiment et le maintien d'un agent en CDD pour terminer les études de danger des digues qui est une obligation légale pour les gestionnaires de digues et un CDD d'un an pour travailler sur la qualification des digues résistantes à l'aléa de référence qui doit être réalisée par le gestionnaire. Ceci, afin de permettre aux communes membres du SYMADREM de faire évoluer leur PPRI dans les espaces urbanisés protégés par les digues résistantes à l'aléa de référence conformément à la doctrine Rhône.

La section d'investissement correspond notamment aux avances et autres opérations d'ordres pour 2,37 M€, aux opérations liées au contrat Plan Rhône pour 34,47 M€ et au remboursement de la dette à hauteur de 25,9 M€.

LA DETTE : RÉPARTITION DE LA DETTE PAR ORGANISMES PRÊTEURS



- Caisse d'Épargne
- Dexia
- Banque Postale

Fonctionnement

3 746 000 €

Investissement

63 716 000 €

Nos partenaires...



Airargues



Arles



Beaucaire



Fourques



Le Caillat



Port-Saint-Louis-du-Rhône



Beauvoisin



Bellegarde



Communauté de Communes
Terre de Camargue



Tarascon



Saintes-Maries-de-la-Mer



Saint-Gilles



Vauvert

Directeur de la publication : Jean-Luc Masson - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier - Ont participé à ce numéro : Patricia Castillon, Anaëlle Duault

Photos : SYMADREM - Imprimeur : Pure Impression - Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324

SYMADREM - 1182, chemin de Fourchon VC 33 13200 ARLES - Tél. 04 90 49 98 07

symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr